

James Island (Gambia)

No 761 rev

1. BASIC DATA

State Party: The Gambia

Name of property: James Island and Related Sites

Location: James Island, Albreda, Juffureh, and San Domingo, are located in the Lower Niimi District, North Bank Division. Fort Bullen is located in the Upper Niimi District, North Bank Division. The Six-gun Battery is part of Banjul Municipality.

Date received: 3 October 1995; 31 January 2002.

Category of property:

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a serial nomination consisting of a series of *sites*.

Brief description:

James Island and Related Sites present a testimony to the main periods and facets of the Afro-European encounter along the River Gambia, a continuum that stretched from pre-colonial and pre-slavery times to the period of independence. The site is particularly significant for its relation to the beginning and the abolition of the slave trade, as well as documenting the functions of the early access route to the inland of Africa.

2. THE PROPERTY

Description

The nominated property consists of seven separate sites: the whole of *James Island*, the remains of a *Portuguese Chapel* and of a colonial *warehouse* in the village of Albreda, *The Maurel Frères Building* in the village of Juffureh, the remains of a small Portuguese settlement of *San Domingo*, as well as *Fort Bullen* and the *Six-gun Battery*, which are located in three different districts in The Gambia. Fort Bullen and the Battery are at the mouth of the Gambia River, while James Island and the other sites are some 30 km upstream. Albreda, Juffureh, and San Domingo are contained within a large buffer zone, which stretches 12 km along the coastline of the Gambia River, extending ca 500 m inland from the high-water line.

James Island is a small island (0.3 ha) in the Gambia River. Its location in the middle of the river made it a strategic place to control the waterway. The original structures comprise: the fort itself, the slave house, the governor's kitchen, the blacksmith shop, and a store. All of these are in ruins. The fort is situated in the middle of this low island, and is vulnerable to flooding by the tidal waters. It is roughly square in plan, with polygonal bastions at the four corners, chamfered at their apexes to reduce the overall spread of the building and to avoid

having to build on the shore below high-water mark. There were formerly curtain walls between the north and east bastions rising to the same height; a large stone cistern for collecting rainwater was built up against the outside face of the curtain wall. Traces of ancillary fortifications and service buildings survive at each end of the island, and on the southern shore.

Albreda, a Mandingo village on north bank of the river. Its wharf allows for visitors to cross to James Island. The village is in the middle of agricultural land, with rice fields, fruits and vegetables, as well as woods of mangrove and other trees. The village itself is part of the buffer zone, but it contains two buildings that are proposed for the inscription:

The Chapel, built by the Portuguese in the late 15th century, is in ruins, but more than 50% of its walls are still standing, including the full back elevation. The walls are built of sand and lateritic stones laid in a lime mortar. Just beside the chapel (30m on the west) is a free standing wall, which is contemporaneous with the church.

CFAO Building (Compagnie Française d'Afrique Occidentale), at the water's edge near the wharf, is a two-storey building with an adjacent single storey warehouse. The building is documented on the site in 1847. The ground floor, accessible through an open, arcaded veranda, served as a shop and store for goods. The top floor was used as a residence for agents of the trading company.

Juffureh, a typical Mandingo village, consists of traditional buildings, family compounds surrounded by woven fences, and small public open spaces. Today it is a 'pilgrimage' destination, having been identified by Alex Haley (the author of: *Roots*, 1975) as the village of his ancestors. One colonial building in the village is proposed for inscription:

The Maurel Frères Building was constructed around 1840 by the British and was later used as a warehouse by a Lebanese trader named Maurel. In 1996 it was transformed into a small museum on the Atlantic Slave Trade in the Senegambia.

San Domingo stands 1 km east of Albreda. It was a colonial settlement first established by the Portuguese in the late 15th century. It used to contain gardens, a church, a cemetery, and a well; today only ruins of a small house remain, built in lateritic stone and lime mortar. Close by there are remains of the former English settlement of Jillifree, apart from the ruins of a two-storey stone house. The sites of two or three further houses are marked by piles of stones and the cemetery is covered by undergrowth.

Six-Gun Battery was completed in 1821 in Bathurst (founded in 1816, now Banjul) on Saint Mary Island. The Battery consists of six 24-pounder guns, installed on rails, and protected by a large parapet made of stone and lime mortar.

Fort Bullen is at the end of Barra point, opposite to the city of Banjul, on the north bank of the river at the point where it meets the ocean. The fort is protected from the sea by a defensive wall made of stone and boulders. Around the fort, on the east and north sides, is a vast piece of open land, currently defined as buffer zone. A few large old trees provide shade here. The site is close to the Banjul-Barra ferry landing. The fort buildings include the *Old Rest*

House built in mud, residence of the Travelling Commissioner of the colonial administration at the beginning of the century.

History

The area of the Gambia River has long been inhabited, testified eg by the evidence of ancient stone circles and burial mounds (*mbanar*) known in the empires of Ghana, Mali and Songhai. The territory was under the rule of the Kingdom of Kaabu, an offshoot of the Mali Empire (ca. 1200-1867), and the Jollof Kingdom (ca 1300-1500). Kaabu played an important role in Atlantic-oriented trade before Europeans arrived, being in contact with the Phoenicians and Carthaginians, as well as the Arabs (from 1000 CE). The Portuguese reached the Senegambia between 1446 and 1456, when searching for the sea route to India. In 1482, they built the fort *São Jorge da Mina* (Elmina) on the Gold Coast (now Ghana). In the 16th century, English ships ventured into the Gambia region, and by the end of the century also the Dutch arrived here. Slaves became another trading item, especially in the 18th century, until slavery was abolished in Great Britain and the United States, in 1807, and in French colonies in 1848.

Using the Gambia River to access the interior, the coastal areas became the main frontier of acculturation. Kaabu maintained its traditional religion, barring the road to Islam until the 19th century. The Portuguese established contact with the indigenous population, the Niuminkas, beginning a period of trade and cross-cultural relations which, over the next five hundred years, substantially changed the face of The Gambia. Being one of the best navigable rivers in Africa, the River Gambia also had a specific advantage in reaching a vast hinterland. James Island and the associated settlements contain the surviving physical evidence of the principal European trading settlements from the 15th to 19th century, and of the European-African encounter.

James Island was used as a resting ground for fishermen long before the arrival of the Europeans. Its hereditary rulers were and still are Niuminkas, from whom it was acquired by a company of the Duke of Courland (now Latvia) who started building the first fort in 1651. It was taken over by the British, who named it James Island, after Duke of York. The fort was destroyed and rebuilt several times, when it changed hands between the British, French, Dutch, and also pirates and mutineers. By 1815, James Island was abandoned and has since remained in ruins.

San Domingo, east of the village of Juffureh, is the earliest Portuguese settlement in the area. It provided fresh water for James Island, and it was here that the European traders met their African counterparts. Albreda, probably another Portuguese settlement, was rented to French traders in 1681. It became the location of the French comptoir in The Gambia. Albreda and San Domingo served as the main trading outlets of the Kingdom of Niumi, and were the westernmost terminus of the long-distance trade routes from the interior. At the demand of the English, the site was abandoned by the French in 1857, but they came back, seen in the remains of two French trading company buildings, Maurel Frères and CFAO. Juffureh, is the village of the Mandingo trading counterparts and the location from where the British traded as business companies and ruled the area.

The Six-Gun Battery (1816) and Fort Bullen (1826), located on both sides of the mouth of the River Gambia, were built with the specific intent of thwarting the slave trade once it had become illegal in the British Empire after the passing of the Abolition Act in 1807. The sites were abandoned in 1870. During the Second World War, Fort Bullen was re-used as an observatory and artillery base by the British army as a means to protect against a possible attack from the French who controlled Senegal. After World War II, the fort was again abandoned.

Management regime

Legal provision:

All the nominated sites are property of the State.

James Island, Fort Bullen, as well as all significant historic buildings in San Domingo, Juffureh and Albreda are legally protected as National Monuments (1995), and vested in the custody of the National Council for Arts and Culture who controls it and is responsible for its conservation. The Six-gun battery is presently the subject of National Monument proclamation. The President's Office, the major stakeholder has supported proclamation, which is now awaiting gazetting at the Attorney General's Chambers. Once proclaimed National Monument, the site will come under the purview of the National Council for Arts and Culture (NCAC). It will be taken care of by the President's Office, on whose grounds it is situated.

As national monuments and historic sites, under the Legal Notice N°20 of 1995, the proposed sites are legally protected under the *National Council for Arts and Culture Act of 1989*.

Management structure:

The 1989 Act empowers the National Council for Arts and Culture to control the protected area, delegated to the Museums and Monuments Division of this Council.

The sites are subject to a 5-year management plan, which is the result of the joined effort of national and local organisations, supported by the Africa 2009 programme of UNESCO-ICCROM-CRATerre-EAG.

The sites are visited as part of the 'Roots package' organized by tourism agencies. Visitors include Africans in the Diaspora who come visit their ancestral homes. The sites are also used by school groups and researchers as historical evidence. Local fishermen use the island for resting during their fishing expeditions. The area is known as fertile fishing grounds.

Resources:

The revenue generated from this group of sites mainly comes from entry fees. The total annual revenue realised from the Albreda-Juffureh complex including James Island ranges between 17,000 US \$ and 20,000 US \$ (1999 and 2000 figures). But it is noteworthy that these figures are very much dependent on the vagaries of the tourist season, which is at present witnessing a downward trend.

There is one NCAC personnel attached to James Island, who serves as Caretaker, Attendant and Revenue Collector; Albreda-Juffureh has one caretaker, one museum attendant and a semi-permanent staff member for the guesthouse.

Bullen has two caretakers and one attendant for visitors. The Gun Battery (in Banjul) is taken care of by the President's Office. The caretakers work under the direct supervision of the Principal Cultural Officer who assigns him tasks after each inspection visit, which happens on average once in every two months.

Justification by the State Party (summary)

James Island and Related Sites are the most important ensemble of historic structures found in The Gambia and is of significance at both the regional and global level. Together, these sites illustrate all the main periods and facets of the Afro-European encounter along the River Gambia, a continuum that stretched from pre-slavery times to the independence period. The site is significant for its relation to the slave trade and its abolition, to the beginning of the colonial era in Africa, and to the Second World War and beyond.

Criterion iv: James Island and Related Sites are an outstanding illustration of the phases of the Afro-European encounter from the 15th Century up through the colonial era in Africa. The site shows many layers and facets of this long and turbulent history.

Criterion vi: James Island and Related Sites are directly and tangibly associated with the Atlantic slave trade, a chapter in the history of mankind that cannot be underestimated for its negative effects on Africa and many other parts of the world. As one of the largest points of transshipment of slaves in the region, the physical remains within this site embody the intangible values connected with this destructive period.

3. ICOMOS EVALUATION

Actions by ICOMOS

The nomination was first presented as '*James Island and the Albreda/Juffureh/San Domingo Historic Zone*' in 1995. An ICOMOS expert mission visited the site in February 1996. ICOMOS then recommended that further consideration of this nomination be deferred to await the outcome of a comparative study of pre-colonial and early colonial trading settlements in West Africa. A comparative study has now been accomplished, and the State Party has reformulated the nomination taking into account the comments. A second ICOMOS expert mission visited the site in July 2002.

Conservation

Conservation history:

The forts were abandoned in the 19th century, and have since remained in ruins. The villages have been inhabited and maintained in traditional manner, while the remains of the early European settlement buildings are ruined. An exception is the Maurel Frères building, which was rehabilitated as museum in 1996. The sites have been protected as national monuments since 1995. Within the Africa 2009 programme, CRATerre has organized on-site training in 1997, involving maintenance work of the ruins.

State of conservation:

All historic structures on the James Island are in a ruined state. The ruins have been stabilised, and protected by a capping. Due to the low land of the island, some structures are at times beaten by the waves during high tide and storms.

The villages of Albreda and Juffureh are well kept by the inhabitants in the traditional manner, though the roofs are gradually replaced from thatch to corrugated iron. Relatively few buildings are built in cement. The remaining walls of the ruined CFAO Building are poor and susceptible to erosion. The Maurel Frères building is in a good state of conservation, since it has been fully restored in 1996. The Portuguese chapel and San Domingo are in a state of ruins, but the ruins have been stabilised and the most endangered parts reinforced in July 2000.

The Six-Gun Battery is in a good state of conservation. Fort Bullen is in a relatively good state of conservation, though the wall that defends it from the seaside is continuously beaten by the waves, and parts of it have collapsed. Twenty metres of the damaged wall were rebuilt in July 2000, and it is foreseen to gradually rebuild the rest of the collapsed part. The State Party mentions as a specific problem the possibility of the extension of a mosque close to the Six-Gun Battery.

Management:

The nominated properties have a minimum management structure, including at least one trained caretaker per site, and the works are organized on the basis of an overall management plan. The financial resources required for the maintenance and conservation are relatively scarce, and come mainly from the entrance fees.

Risk analysis:

The ruins are subject to gradual erosion due to natural decay processes, flooding, the heavy tropical rains (growth of plants, mosses, trees, etc.). Strong winds and salty environment encourage mortar decay. The structure at San Domingo is threatened by the growing of huge trees. On the other hand, the traditional context is obviously fragile and easily subject to change.

Authenticity and integrity

The fort of James Island, a military stronghold, has been subject to various destructions, last at the end of the 18th century, and has remained in ruins ever since. Fort Bullen and the Six-Gun station were abandoned in the late 19th century, apart from short reuse during the Second World War. The settlements have retained their traditional character and materials, with relatively few interventions in cement, though the thatched roofs are gradually being changed into corrugated metal. The nominated structures can be seen as part of the traditionally evolving landscape, which has maintained its overall visual and structural integrity.

Comparative evaluation

The Portuguese arrived in Senegal and the Gambia in the 1450s, after first stopping in Arguin, now in Mauritania (a World Heritage site inscribed under natural criteria). In Arguin, they built their first trading post before moving into sub-Saharan Africa. Being the closest to Europe, Senegal and the Gambia were mapped by 1462, and one of the first European settlements was constructed on the banks of the Gambia River at San Domingo by that time. Currently there are very few remains from this settlement, but it predates the establishment of the trading posts, forts and castles of Ghana by 15 to 20 years.

In the Gambia, the Portuguese, found existing villages such as Juffureh and Albrede. Not finding commodities such as gold and spices further north in Senegal, the traders located themselves along the River Gambia, which became one of the first exchange zones between Europe and Africa. In addition to gold and spices, the Europeans sought ivory, wax, hides, ebony, coffee, indigo, cloth, beads, and eventually slaves. For these items, the Europeans gave salt, iron, brandy and other European goods.

The development of James Island differed greatly from the forts, castles, and trading posts found after rounding the coast of western Africa, in Guinea, Sierra Leone, Ivory Coast, and Ghana in that the main focus of the James Island site was the control of the hinterland and its riches rather than control of the coast and the trade that passed along it. This led to the placing of the fort some 30 km inland from the mouth of the river, rather than right along the coast. The importance of the river and its control can even be seen in the very shape of the Gambia itself, a long and thin strip of land surrounded on all sides by Senegal except at the sea.

James Island fort, along with Gorée Island in Senegal, were two of the principle places for trans-shipments of slaves to both Europe and America. Although no accurate numbers exist for the numbers of people that became human cargo at James Island, it was, and remains in the minds of the African Diaspora, one of the most important places of memory from this difficult period of history. Furthermore, the Six-Gun Battery and Fort Bullen were constructed with the express intent of thwarting the slave trade once it had become illegal. The dual significance of this site makes it unique within West Africa in relation to the slave trade.

The Afro-European encounter had various facets, as documented in the Island of Gorée, the Ghana Forts and Castles (both inscribed on the World Heritage List on the basis of criterion vi), as well as James Island and Related Sites. These sites, along with others in Sierra Leone, Guinea, Ivory Coast, Benin, etc., together serve to tell the story of the exchange between the different continents.

Outstanding universal value

General statement:

James Island and Related Sites form an exceptional testimony to the different facets and phases of the African-European encounter, from the 15th to the 19th centuries. The River Gambia was particularly important forming the first trade route to the inland of Africa. The site was already a contact point with Arabs and Phoenicians before the arrival of the Portuguese in the 15th century. The region forms a cultural landscape, where the nominated historic elements are retained in their cultural and natural context.

The nominated properties illustrate all the main periods and facets of the various stages of the African-European encounter from its earliest moments in the 15th Century through the independence period. The specific location of James Island and its Related Sites, at the mouth of the Gambia River, is a tangible reminder of the story of the development of the Gambia River as one of the most important waterways for trade of all kinds from the interior to the Coast and beyond. The specific, important role of the site in the slave trade, both in its propagation and its conclusion, makes James Island and its Related Sites an outstanding memory of this important, although painful, period of human history.

Evaluation of criteria:

Criterion iii: refers to the nominated property as it presents a series of elements (forts, trading facilities, villages, cultivated fields, places of memory and the River Gambia itself), which help the reading and interpretation of a historic landscape strongly associated with the Afro-European encounter. The significance of the ruined structures is in providing an exceptional testimony to a 'chapter' in the history of humanity from the 15th century to its conclusion in the 19th and 20th centuries.

Criterion iv: refers to a type of architecture or type of site, which illustrates a significant creative response to specific needs in society. In the case of James Island, the question is less of types of structures or a type of site. Rather, the significance of the site is in the way the identified elements give sense to a cultural landscape. Therefore, it would be more appropriate to apply the criterion iii than criterion iv.

Criterion vi: refers to the nominated region of the River Gambia as being directly and tangibly associated with the European exploration of the African coast and the inland. The site is also exceptional in documenting the beginning and the end of the slave trade, and has retained its memory related to the African Diaspora. The nominated property complements and enriches the previously inscribed properties of Gorée Island and the Ghana forts; therefore also the use of criterion vi would be consistent.

4. ICOMOS RECOMMENDATIONS

Recommendation for the future

It is recommended that the management of the site take into consideration the aspects of the cultural landscape of which they are a part.

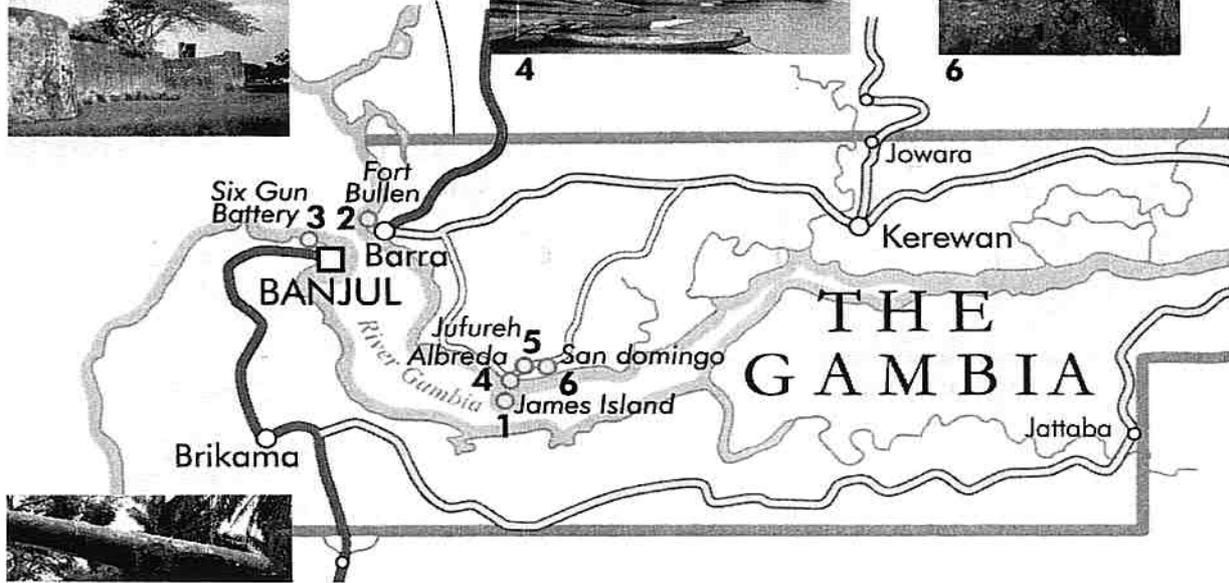
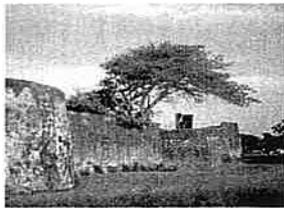
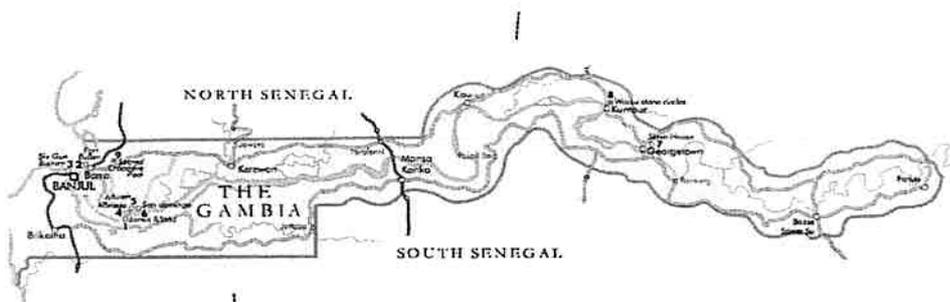
Recommendation with respect to inscription

That the nominated property be inscribed on the basis of ***criteria iii*** and ***vi***.

Criterion iii: James Island and related sites on the River Gambia provide an exceptional testimony to the different facets of the African-European encounter, from the 15th to 20th centuries. The river formed the first trade route to the inland of Africa, being also related with the slave trade.

Criterion vi: James Island and related sites, the villages and the batteries, were directly and tangibly associated with the beginning and the conclusion of the slave trade, retaining its memory related to the African Diaspora.

ICOMOS, March 2003



Map showing the location of the sites
 Plan indiquant la localisation des biens

Île James (Gambie)

No 761 rev

1. IDENTIFICATION

État partie : Gambie

Bien proposé : Île James et sites associés

Lieu : Île James, Albréda, Juffureh et San Domingo, dans le bas quartier de Niumi, division de la rive nord. Fort Bullen, dans le haut quartier de Niumi, division de la rive nord. La batterie à six canons fait partie de la municipalité de Banjul.

Date de réception : 3 octobre 1995 ; 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série composé d'un ensemble de sites.

Brève description :

L'île James et les sites associés témoignent des principales époques et facettes de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe le long du fleuve Gambie, un continuum qui s'étend de la période pré-coloniale et pré-esclavagiste à l'indépendance. Ce site est d'une importance toute particulière pour son association avec les débuts et l'abolition du commerce d'esclaves, mais aussi en tant que témoignage des fonctions de la première voie d'accès aux terres intérieures d'Afrique.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription comprend sept sites distincts : la totalité de l'île James, les vestiges d'une chapelle portugaise et d'un entrepôt colonial dans le village d'Albréda, le bâtiment Maurel Frères dans le village de Juffureh, les vestiges d'un petit peuplement portugais de San Domingo, ainsi que Fort Bullen et la batterie à six canons, dans trois districts différents de la Gambie. Fort Bullen et la batterie se trouvent à l'embouchure du fleuve Gambie, tandis que l'île James et les autres sites sont à quelque 30 km en amont. Albréda, Juffureh et San Domingo sont situés dans une large zone tampon qui s'étend sur 12 km le long de la rive du fleuve Gambie, à quelque 500 m de la laisse de crue.

L'île James est une petite île (0,3 ha) sur le fleuve Gambie. Son emplacement, au centre du fleuve, en a fait

un lieu stratégique de contrôle de cette voie fluviale. Les structures d'origine comprennent le fort lui-même, la maison des esclaves, la cuisine du gouverneur, la forge et un magasin, tous en ruines. Le fort se situe au milieu de cette île peu élevée, et il est vulnérable aux inondations par les marées. De plan approximativement carré, avec des bastions polygonaux aux quatre coins, arrondis cependant pour réduire la superficie globale du bâtiment et ainsi éviter de devoir construire sur la côte en deçà de la ligne de crue. Il y avait jadis des courtines entre les bastions du nord et de l'est, s'élevant sur une même hauteur ; une grande citerne en pierre pour recueillir l'eau de pluie a été construite contre la façade extérieure de la courtine. Des traces de fortifications annexes et de bâtiments de service demeurent à chaque bout de l'île, et sur le rivage sud.

Albréda est un village mandingue qui se dresse sur la rive nord du fleuve. Son appontement permettait aux visiteurs de traverser le fleuve pour se rendre sur l'île James. Le village se dresse au milieu de terres agricoles, rizières, vergers et potagers, ainsi que de bois de mangroves et d'autres arbres. Le village lui-même appartient à la zone tampon mais comporte deux bâtiments proposés pour inscription :

La chapelle, construite par les Portugais à la fin du XV^e siècle, est en ruines, mais plus de 50 % de ses murs sont encore debout, notamment la totalité de l'élévation arrière. Les murs sont en sable et en pierres latéritiques fixées par un mortier de chaux. À côté de la chapelle (30 m vers l'ouest) se dresse un mur isolé contemporain de l'église.

Le bâtiment de la CFAO (Compagnie Française d'Afrique Occidentale), situé au bord de l'eau, près de l'appontement, est un édifice à deux étages doté d'un entrepôt de plain-pied adjacent. On possède des preuves de l'existence du bâtiment sur le site depuis 1847. Le rez-de-chaussée, accessible par une galerie ouverte à arcades, servait de boutique et de magasin pour les produits. L'étage hébergeait les agents de la compagnie commerciale.

Juffureh est un village mandingue typique doté de bâtiments traditionnels, de complexes familiaux entourés de barricades de bois, et de petits espaces publics à ciel ouvert. Aujourd'hui, c'est un lieu de pèlerinage, car Alex Haley (auteur de *Racines*, 1975) l'a identifié comme le village de ses ancêtres. Un bâtiment colonial du village est proposé pour inscription :

Le bâtiment Maurel Frères a été construit par les Britanniques vers 1840, avant d'être utilisé plus tard comme entrepôt par un commerçant libanais dénommé Maurel. En 1966, il a été transformé en petit musée du commerce atlantique des esclaves en Sénégal.

San Domingo se dresse à 1 km à l'est d'Albréda. Il fut tout d'abord un peuplement colonial, établi par les Portugais à la fin du XV^e siècle. Il comprenait des jardins, une église, un cimetière et un puits ; il n'en subsiste aujourd'hui que les ruines d'une petite maison bâtie en pierres latéritiques et en mortier de chaux. Il reste peu de choses de l'ancien peuplement anglais de Jillifree, situé à proximité, hormis les ruines d'une maison en pierres à deux étages. L'emplacement de deux ou trois autres maisons est marqué

par des piles de pierres et le cimetière a été envahi par la végétation.

La batterie à six canons a été achevée en 1821 à Bathurst (fondée en 1816, aujourd'hui dénommée Banjul) sur l'île Saint Mary. La batterie se compose de six pièces de 24 livres, installées sur des rails et protégées par un haut parapet de pierre et de mortier de chaux.

Fort Bullen se trouve à l'extrémité de la pointe de Barra, à l'opposé de la ville de Banjul, sur la rive nord du fleuve, là où il se jette dans l'océan. Le fort est protégé des assauts venus de la mer par un rempart de pierre et de blocs rocheux. Autour du fort, sur les côtés est et nord, se trouve un vaste terrain actuellement défini comme zone tampon. Quelques vénérables grands arbres y fournissent un ombrage. Le site est proche du débarcadère Banjul-Barra. Les bâtiments du fort comprennent l'ancienne *Old Rest House*, faite de terre, résidence du commissaire itinérant de l'administration coloniale au début du siècle.

Histoire

La région du fleuve Gambie est depuis longtemps habitée, comme en attestent par exemple les anciens cercles de pierre et monticules funéraires (*mbanar*) connus dans les empires du Ghana, du Mali et de Songhai. Le territoire était sous la férule du royaume de Kaabu, une émanation de l'empire du Mali (vers 1200-1867), et de l'empire Jollof (vers 1300-1500). Kaabu jouait un rôle important dans le commerce vers l'Atlantique avant l'arrivée des Européens, car il était en contact avec les Phéniciens et les Carthaginois, ainsi que les Arabes (à partir de 1000 apr. J.-C.). Les Portugais atteignirent la Sénégalie entre 1446 et 1456, alors qu'ils cherchaient la route maritime vers l'Inde. En 1482, ils construisirent le fort São Jorge da Mina (Elmina) sur la Côte d'Or (aujourd'hui le Ghana). Au XVI^e siècle, des navires britanniques s'aventurèrent dans la région de la Gambie, suivis à la fin du siècle par les Hollandais. Les esclaves devinrent un autre objet de négoce, le commerce du « bois d'ébène » battant son plein au XVIII^e siècle, jusqu'à l'abolition de l'esclavage en Grande-Bretagne et aux États-Unis en 1807, puis dans les colonies françaises en 1848.

Avec le fleuve Gambie permettant d'accéder à l'intérieur des terres, les zones côtières devinrent la principale frontière d'acculturation. Kaabu conserva sa religion traditionnelle, barrant la route à l'Islam jusqu'au XIX^e siècle. Les Portugais établirent le contact avec la population indigène, les Niuminkas, initiant une période de commerce et de relations interculturelles qui, au fil des cinq siècles suivants, modifièrent considérablement le visage de la Gambie. Le fleuve Gambie étant l'un des fleuves les plus aisément navigables d'Afrique, il présentait aussi l'avantage particulier de permettre d'accéder au vaste arrière-pays. L'île James et les peuplements associés abritent les témoignages physiques des principaux peuplements marchands européens du XV^e au XIX^e siècle et de la rencontre entre l'Europe et l'Afrique.

L'île James servait de lieu de repos aux pêcheurs longtemps avant l'arrivée des Européens. Ses souverains héréditaires étaient et sont toujours des Niuminkas,

auxquels elle fut rachetée par une compagnie du duché de Courlande (aujourd'hui Lettonie), qui commença la construction du premier fort en 1651. Elle fut reprise par les Britanniques, qui la baptisèrent île James, du nom du duc d'York. Le fort fut détruit et reconstruit à plusieurs reprises, passant de mains en mains entre les Britanniques, les Français, les Hollandais, mais aussi des pirates et des mutins. En 1815, l'île James fut abandonnée et est depuis demeurée en ruines.

San Domingo, à l'est du village de Juffureh, est le premier peuplement portugais de la région. Il fournissait l'île James en eau potable ; c'est aussi là que les marchands européens rencontraient leurs homologues africains. Albréda, probablement un autre peuplement portugais, fut loué aux marchands français en 1681. Il devint l'emplacement du comptoir français en Gambie. Albréda et San Domingo étaient les principaux comptoirs marchands du royaume de Niumi et le « destination finale », vers l'ouest, des longues routes marchandes venues de l'intérieur des terres. À la demande des Anglais, les Français abandonnèrent le site en 1857 mais revinrent, comme le montrent les vestiges des bâtiments de deux compagnies marchandes françaises, Maurel Frères et CFAO. Juffureh est le village des marchands mandingues, le lieu où les Britanniques faisaient leurs affaires et depuis lequel ils gouvernaient la région.

La batterie à six canons (1816) et le Fort Bullen (1826), situés des deux côtés de l'embouchure de la Gambie, furent construits dans l'intention d'éliminer le commerce des esclaves une fois celui-ci déclaré illégal dans l'empire britannique, après l'adoption de la loi d'abolition en 1807. Les sites furent abandonnés en 1870. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'armée britannique réutilisa le fort Bullen comme observatoire et base d'artillerie pour se protéger contre une éventuelle attaque des Français, qui contrôlaient le Sénégal. Après la Seconde Guerre mondiale, le fort fut à nouveau abandonné.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Tous les sites proposés pour inscription appartiennent à l'État.

L'île James, Fort Bullen, de même que tous les bâtiments historiques d'importance à San Domingo, Juffureh et Albréda, sont sous protection légale en tant que monuments nationaux (1995), et ont été confiés à la garde du Conseil national des arts et de la culture, qui les contrôle et veille à leur conservation. La batterie fait actuellement l'objet d'un édit de classement en tant que monument national. Le bureau du Président, le principal décideur en faveur de l'édit, attend maintenant la publication à la Chambre du procureur. Une fois proclamé monument national, le site passera sous la responsabilité du Conseil national des arts et de la culture (NCAC). Le bureau du Président, sur le territoire duquel il est situé, sera chargé d'en prendre soin.

En tant que monuments nationaux et sites historiques, en vertu de l'avis légal n°20 de 1995, les sites proposés pour

inscription sont également protégés en vertu de la loi *National Council for Arts and Culture Act*, de 1989.

Structure de la gestion :

La loi de 1989 donne au Conseil national des arts et de la culture un mandat de contrôle de la zone protégée, délégué à la Division des musées et des monuments de ce conseil.

Les sites sont assujettis à un plan de gestion quinquennal, fruit des efforts conjoints des organisations nationales et locales, appuyées par le programme Africa 2009 de l'UNESCO-ICCROM-CRATerre-EAG.

Les sites sont visités dans le cadre du « forfait Racines » proposé par les agences de tourisme. Parmi les touristes, on trouve des Africains de la diaspora venus retrouver le foyer de leurs ancêtres. Les sites servent aussi de documents historiques à des groupes scolaires et à des chercheurs. Les pêcheurs locaux utilisent l'île pour se reposer lors de leurs expéditions de pêche. La région est d'ailleurs connue comme une zone poissonneuse.

Ressources :

Les revenus que génère ce groupe de sites proviennent principalement des droits d'entrée. Le chiffre d'affaire annuel total réalisé par le complexe Albréda-Juffureh, île James comprise, se situe entre 17 000 et 20 000 USD (chiffres de 1999 et 2000). Mais il convient de noter que ces chiffres dépendent en grande part des caprices de la saison touristique, dont la tendance est actuellement à la baisse.

Il y a un employé NCAC rattaché à l'île James, qui sert de gardien, d'accompagnateur et de percepteur ; Albréda-Juffureh possède un gardien, un conservateur du musée et un employé semi-permanent pour la maison d'hôtes. Bullen compte deux gardiens et un accompagnateur pour les visiteurs. La batterie (à Banjul) est confiée aux bons soins du bureau du Président. Les gardiens travaillent sous la supervision directe du responsable culturel, qui leur assigne des tâches après chaque visite d'inspection, en moyenne une fois tous les deux mois.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

L'île James et les sites associés constituent le plus important ensemble de structures historiques que l'on puisse trouver en Gambie, d'une importance considérable au niveau régional comme mondial. Ensemble, ces sites illustrent toutes les principales périodes et facettes de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe le long du fleuve Gambie, un continuum qui s'étend de la période pré-esclavagiste à l'indépendance. Le site est significatif pour sa relation au commerce des esclaves et à son abolition, au début de l'ère coloniale en Afrique, à la Seconde Guerre mondiale et ensuite.

Critère iv : L'île James et les sites associés sont une illustration remarquable des diverses phases de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, du XV^e siècle à l'époque coloniale en Afrique. Le site présente de nombreuses étapes et facettes de cette longue et turbulente histoire.

Critère vi : L'île James et les sites associés entretiennent un lien tangible et direct avec le commerce atlantique des esclaves, un chapitre dans l'histoire de l'humanité qui ne peut être sous-estimé pour ses répercussions négatives sur l'Afrique et bien d'autres régions du monde. Les vestiges physiques de ce site, jadis l'un des plus grands points de départ du commerce d'esclaves dans la région, illustrent les valeurs immatérielles associées à cette époque de destruction.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

La proposition d'inscription a été pour la première fois présentée sous le titre *Île James et la zone historique d'Albréda/Juffureh/San Domingo* en 1995. Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'était rendue sur le site en février 1996. L'ICOMOS avait alors recommandé que « l'examen de cette proposition d'inscription soit différé dans l'attente des résultats d'une étude comparative sur les peuplements marchands pré-coloniaux et du début de la période coloniale en Afrique de l'Ouest. »

Une étude comparative a désormais été menée à bien, et l'État partie a reformulé sa proposition d'inscription, en tenant compte des observations suggérées. Une deuxième mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en juillet 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Les forts ont été abandonnés au XIX^e siècle, et sont depuis demeurés en ruines. Les villages ont été habités et entretenus dans le respect de la tradition, tandis que les vestiges des premiers bâtiments européens sont en ruines, à l'exception du bâtiment Maurel Frères, réhabilité pour devenir un musée en 1996. Les sites sont protégés en qualité de monuments nationaux depuis 1995. Dans le cadre du programme Africa 2009, CRATerre a organisé une formation sur le site en 1997, avec un travail d'entretien des vestiges.

État de conservation :

Toutes les structures historiques de l'île James sont en ruines. Celles-ci ont été stabilisées et sont protégées par une toiture. Du fait du bas niveau de l'île, certaines structures sont parfois battues par les vagues en période de crue et d'orage.

Les villages d'Albréda et Juffureh sont bien entretenus par les habitants, dans le respect de la tradition, bien que les toits de chaume soient progressivement remplacés par de la tôle ondulée. Les bâtiments en ciment sont relativement rares. Les vestiges des murs du bâtiment de la CFAO sont dans un état médiocre et sont sensibles à l'érosion. Quant au bâtiment Maurel Frères, il est en bon état de conservation puisqu'il a été entièrement restauré en 1996. La chapelle portugaise et San Domingo sont en ruines, mais ces ruines ont été stabilisées et les parties les plus en danger renforcées en juillet 2000.

La batterie à six canons est en relativement bon état de conservation, de même que le fort Bullen, quoique la muraille qui défend celui-ci du côté de la mer soit continuellement battue par les vagues et que certaines parties se soient effondrées. Sur vingt mètres, le mur endommagé a été reconstruit en juillet 2000, et on prévoit une reconstruction progressive du reste de la partie effondrée. L'État partie mentionne comme un problème spécifique la possibilité d'agrandissement d'une mosquée proche de la batterie.

Gestion :

Les biens proposés pour inscription comportent une structure minimum de gestion, avec au moins un gardien qualifié par site, et les travaux sont organisés d'après un plan de gestion global. Les ressources financières nécessaires à la maintenance et à la conservation sont relativement rares, et viennent principalement des droits d'entrée.

Analyse des risques :

Les ruines sont soumises à une érosion graduelle, du fait de l'usure naturelle, des inondations, des violentes pluies tropicales (croissance de plantes, mousses, arbres, etc.) les vents forts et l'environnement salin favorisent la détérioration du mortier. La structure de San Domingo est menacée par la croissance d'arbres énormes. Par ailleurs, le contexte traditionnel est bien évidemment fragile et susceptible de se modifier facilement.

Authenticité et intégrité

Le fort de l'île James, place-forte militaire, a subi diverses destructions, la dernière à la fin du XVIII^e siècle, et il demeure en ruines depuis lors. Le Fort Bullen et la batterie à six canons ont été abandonnés à la fin du XIX^e siècle, hormis une brève période de remise en usage durant la Seconde Guerre mondiale. Les peuplements ont conservé leur caractère et leurs matériaux traditionnels, avec relativement peu d'interventions en ciment, quoique les toits de chaume aient progressivement été remplacés par de la tôle ondulée. Les structures proposées pour inscription peuvent être considérées comme partie intégrante d'un paysage à l'évolution traditionnelle, qui a conservé son intégrité visuelle et structurelle globale.

Évaluation comparative

Les Portugais sont arrivés au Sénégal et en Gambie dans les années 1450, après une première étape à Arguin, aujourd'hui en Mauritanie (site du Patrimoine mondial inscrit sur la base de critères naturels). À Arguin, ils ont construit leur premier comptoir marchand avant de partir vers l'Afrique sub-saharienne. Étant les plus proches de l'Europe, le Sénégal et la Gambie furent cartographiés dès 1462, et l'un des premiers peuplements européens fut érigé sur les rives du fleuve Gambie, à San Domingo, à cette époque. Actuellement, il ne reste que très peu de vestiges de ce peuplement, mais il est antérieur aux établissements des comptoirs marchands, forts et châteaux du Ghana de 15 à 20 ans.

En Gambie, les Portugais ont trouvé des villages comme Juffreh et Albréda. Ne trouvant pas de marchandises comme or et épices plus au nord au Sénégal, les négociants s'installèrent le long du fleuve Gambie, qui devint l'une des premières régions d'échange entre l'Europe et l'Afrique. Outre l'or et les épices, les Européens cherchaient de l'ivoire, de la cire, des peaux, de l'ébène, du café, de l'indigo, des étoffes, des perles et finalement des esclaves. En échange, les Européens donnaient du sel, du métal, du brandy et d'autres marchandises européennes.

Le développement de l'île James différait grandement des forts, châteaux et comptoirs marchands qui se trouvent sur la côte d'Afrique de l'Ouest, en Guinée, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Ghana, en ceci que l'objectif principal du site de l'île James était le contrôle de l'intérieur des terres et de ses richesses plutôt que de la côte et du commerce qui y transitait. C'est pourquoi le fort fut placé à une trentaine de kilomètres de l'embouchure du fleuve plutôt que le long de la côte. L'importance du fleuve et de son contrôle sont visibles dans la forme même de la Gambie, bande de terre longue et étroite entourée de tous les côtés par le Sénégal, hormis du côté de la mer.

Le fort de l'île James et l'île de Gorée au Sénégal étaient deux des principaux lieux d'expédition des esclaves en Europe et en Amérique. Bien qu'il n'existe aucun chiffre précis du nombre de personnes devenues des marchandises humaines à l'île James, ce site était et demeure dans l'esprit de la diaspora africaine l'un des hauts lieux de souvenir de cette difficile période de l'Histoire. En outre, la batterie à six canons et Fort Bullen ont été construits dans l'intention expresse de juguler le commerce des esclaves une fois celui-ci devenu illégal. La dualité de ce site à cet égard le rend unique en Afrique de l'Ouest.

La rencontre entre l'Afrique et l'Europe a pris divers visages, comme en témoignent l'île de Gorée, les forts et les châteaux du Ghana (deux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère vi) ainsi que l'île James et les sites associés. Ceux-ci, ainsi que d'autres en Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin, etc., permettent ensemble de raconter l'histoire des échanges entre les différents continents.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'île James et les sites associés constituent un témoignage exceptionnel des différentes facettes et phases de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, du XV^e au XIX^e siècle. Le fleuve Gambie a joué un rôle particulièrement important en ouvrant la première route commerciale vers l'intérieur de l'Afrique. Le site était déjà un point de contact avec les Arabes et les Phéniciens avant l'arrivée des Portugais au XV^e siècle. La région forme un paysage culturel où les éléments historiques proposés pour inscription demeurent dans leur contexte culturel et naturel.

Les biens proposés pour inscription illustrent toutes les grandes périodes et facettes des diverses phases de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, depuis ses débuts au XV^e siècle jusqu'à l'indépendance. L'emplacement

particulier de l'île James et de ses sites associés, à l'embouchure du Gambie, est un rappel tangible de l'histoire du développement du fleuve comme l'une des plus importantes voies fluviales marchandes depuis l'intérieur des terres jusqu'à la côte et au-delà. Le rôle particulier et primordial du site dans le commerce des esclaves, tant dans sa propagation que dans sa fin, fait de l'île James et de ses sites associés un lieu de mémoire exceptionnel de cette période douloureuse mais essentielle de l'histoire de l'humanité.

Évaluation des critères :

Critère iii : Le bien proposé pour inscription présente un ensemble d'éléments (forts, infrastructures marchandes, champs cultivés, lieux de mémoire et fleuve Gambie lui-même) qui facilitent la lecture et l'interprétation d'un paysage historique étroitement associé à la rencontre entre l'Afrique et l'Europe. L'importance des structures en ruines réside en ce qu'elles constituent un témoignage exceptionnel d'un « chapitre » de l'histoire de l'humanité du XVe siècle à sa conclusion aux XIXe et XXe siècles.

Critère iv : Dans le cas de l'île James, la question porte moins sur le type de structure ou de site que sur la signification du site en ce que les éléments identifiés donnent un sens au paysage culturel. Par conséquent, le critère iii serait plus approprié que le iv.

Critère vi : Ce critère fait référence à la région du fleuve Gambie proposée pour inscription comme directement et matériellement associée à l'exploration européenne de la côte africaine et de l'intérieur des terres. Le site est également exceptionnel car il offre un témoignage du début et de la fin du commerce des esclaves, et conserve des souvenirs liés à la diaspora africaine. Le bien proposé pour inscription complète et enrichit les biens déjà inscrits de l'île de Gorée et des forts du Ghana : l'usage du critère vi serait donc aussi cohérent.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande que la gestion du site prenne en compte les aspects du paysage culturel dans lequel il s'inscrit.

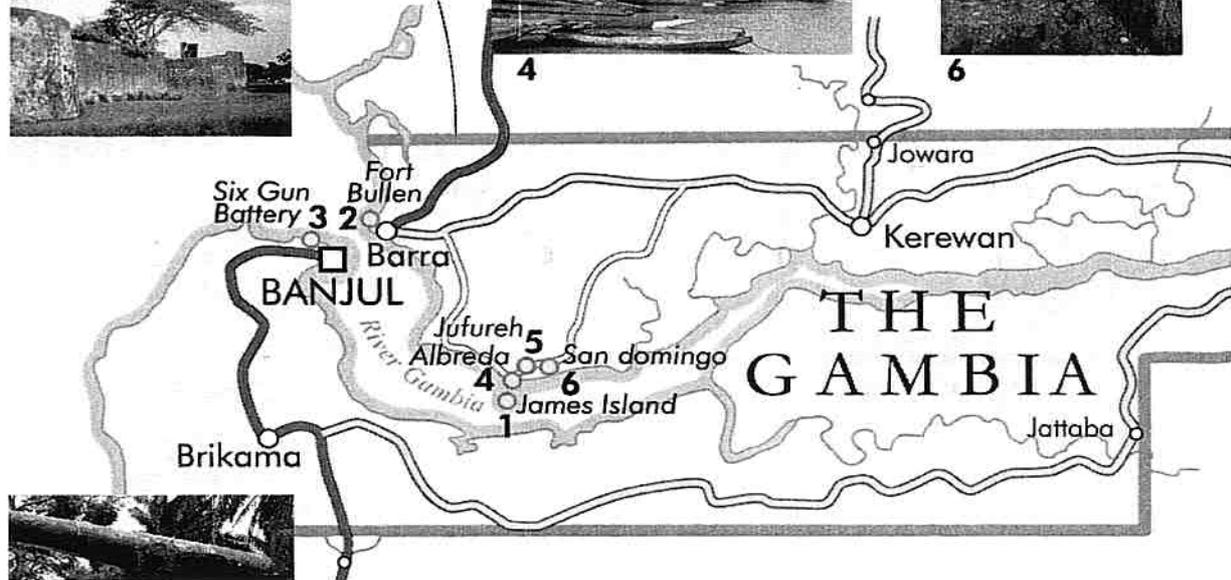
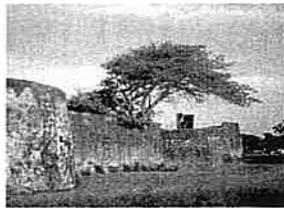
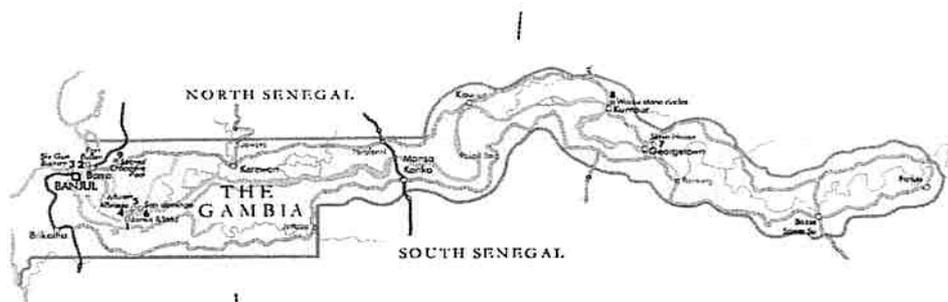
Recommandation concernant l'inscription

Que le bien proposé pour inscription soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et vi* :

Critère iii : L'île James et les sites associés sur le fleuve Gambie apportent un témoignage exceptionnel sur les différentes facettes de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, du XVe au XXe siècle. Le fleuve constitua la première route commerciale vers l'intérieur des terres africaines, et joua également un rôle dans le commerce des esclaves.

Critère vi : L'île James et les sites associés, les villages et les batteries, ont été directement et manifestement associés au début et à la fin du commerce des esclaves, et conservent des souvenirs liés à la diaspora africaine.

ICOMOS, mars 2003



Map showing the location of the sites
 Plan indiquant la localisation des biens